

La soutenance de mémoire - *pilier anthropologie* - de

**Madame Valentine Archinard**

**Une brochure sur les droits des « Roms »**  
*Origines et effets d'une approche pluridisciplinaire*

Mardi 8 septembre 2015 à 11h00

Institut d'ethnologie – salle de séminaire  
Saint-Nicolas 4 – 2000 Neuchâtel

Directrice de mémoire : Ellen Hertz  
Expert-e : Iulia Hasdeu

Dans le cadre de mon mémoire, j'ai eu envie de parler des « Roms ». L'actualité de ces dix dernières années est régulièrement tournée vers eux-elles, et progressivement, cette situation a été construite en problème public.

Une brochure, visant à décliner les droits des personnes « roms » en situation précaire à Genève, a été créée dans un cours de *Law Clinic* à la Faculté de droit de Genève. Elle m'a permis d'entrer dans cette problématique. Réunissant des étudiant-e-s de Master, des assistantes-doctorantes, des professeur-e-s, mais également des professionnel-le-s du terrain, tels des associations, des Institutions publiques, des médiateur-trice-s, elle s'est inscrite dans une approche pluridisciplinaire. Dans ce mémoire, j'ai donc cherché à comprendre en quoi cette brochure a façonné le problème public que représentent les « Roms ». Pour ce faire, je me suis essentiellement appuyée sur la théorie des problèmes publics.

Afin de traiter cette problématique, j'ai consacré, tout d'abord, un chapitre au terme « rom ». Cela m'a permis de montrer en quoi ce dernier est au centre de plusieurs volontés d'appropriations et de définitions. Il est le résultat d'un discours construit sur plusieurs années. Chercher à comprendre le trajet qu'il a effectué au fil des ans est fondamental, car cela aide à prendre la mesure des nombreux enjeux définitionnels autour de lui.

Puis, j'ai souhaité retracer le parcours du problème public que sont devenus les « Roms » à Genève. J'ai ainsi pu décrire les enchaînements des étapes que cette problématique a parcourus ces dernières années, des prémisses de la loi de 2007, interdisant la mendicité dans le Canton de Genève, à la brochure en 2013. Cela m'a permis de faire état des liens qui unissent les différent-e-s acteur-trice-s impliqué-e-s.

J'ai voulu mettre en avant, ensuite, comment a émergé la brochure. Cette dernière étant au centre de mes recherches, cela m'a permis de comprendre les raisons de son élaboration. Mais créer un tel objet, au travers d'une approche pluridisciplinaire, implique un certain nombre de limites et d'enjeux. J'ai souhaité les développer également. Puis, j'ai essayé de saisir les solutions qui sont envisagées par les enquêté-e-s quant aux suites à donner à la brochure, pour assurer la pérennité d'une telle démarche.

Pour finir, j'ai souhaité montrer en quoi les personnes « roms » s'inscrivent dans une dynamique qui les dépasse. Cela vient questionner le rôle même de l'Etat genevois dans sa prise en charge de cette thématique.

La brochure semble alors être devenue un instrument qui a créé et engendré différents mouvements au sein du problème public que sont devenus les « Roms ».